AB2J GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €uros
Siège social : 4, rue du Collège d'Annecy
84000 AVIGNON
539 514 877 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 1er juin 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 1er juin,
A dix heures, au siège de la société,

La Sas Ajs, société par actions simplifiée au capital de 3.000,00 €uros, dont le siège social est sis au 4, Rue du Collège D'Annecy-84000-AVIGNON, immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés de Avignon, sous le numéro 807-902-820 RCS-AVIGNON, représentée par Monsieur Sylvain DEKONINK son président. La Sas Ajs, est Associée unique de la Sas Ab2j-Gestion

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sylvain DEKONINK son président non associé

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En application de l'article 4 des statuts de la société, le siège peut être transféré en tout lieux.

II - A pris les décisions suivantes relatives :

- Changement du siège social à compter du 1er juillet 2026
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION-CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

En application de l'article 4 des statuts de la société, le président décide de transférer le siège social du 4 Rue du Collège d'Annecy au 3-7- Rue Martin Luther-King-84000-AVIGNON.
En conséquence, ledit article 4 des statuts est modifié comme suit, au 1er juillet 2026:
ARTICLE 4-SIEGE SOCIAL
« Le siège social est fixé au 3-5 Rue Martin Luther-King-84000-AVIGNON »
Le reste de l'article reste inchangé.

DEUXIEME DECISION-POUVOIRS

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Monsieur Sylvain DEKONINK et répertorié sur le registre des délibérations et décisions de la Société.

Le Président
M. Sylvain DEKONINK

